

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 09 Février 2016 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean Bernard, Calmon Bernard, Fau Gilles, Vours Marie Agnès, Lavergne Guillaume

Absents excusés : Vours Marie Ange pouvoir à Vours Marie Agnès, Salvan Elisabeth pouvoir à Lavergne Guillaume, Vergne Jérôme à Bouchet Michaël, Cassabois Marie Pierre pouvoir à Calmon Bernard.

Absent : Lamic Pascal

Date de convocation : 04 Février 2016

Secrétaire de séance : Lavergne Guillaume

Le Mardi 09 Février 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1. Approbation PV réunion du 18 décembre

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Transfert de compétence SDIS à Cauvaldor

Monsieur le Maire propose de transférer la compétence SDIS à Cauvaldor.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Modification de la convention de dématérialisation avec le CDG 46

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant au contrat en vue de déposer l'appel d'offres pour l'opération "Coeur de Village"

Il en précise les montants, à savoir :

- Forfait annuel de **33 € par an**
- Coût pour la publication sans guichet de dépôt **25 €** ou avec guichet de dépôt **40 €**
- Coût de saisie par le CDG 46 : **75 €**

Monsieur le Maire propose également de faire paraître une annonce dans la presse.

Adopté à l'unanimité.

4. Aménagement centre bourg - Lancement de la consultation

Monsieur le Maire indique que Monsieur Parmentier de la DDT a envoyé les documents nécessaires au dépôt d'appel d'offres et précise le coût total de l'opération évalué à 600 000 € HT.

Une lettre sera adressée à Caulvador pour leur confirmer que la Commune est rentrée dans une démarche "Coeur de Village".

Modalités de cet appel d'offres :

La date de remise des offres est fixée au **Vendredi 1er Avril 2016 à 12 h 00**.

L'avis à la publication est fixé quant à lui au **Jedi 18 Février 2016**.

Critères de sélection :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères prix (40 %), délais (10 %), et qualité de la prestation appréciée en vue de la note méthodologique et de la qualification des membres de l'équipe (50 %).

Adopté à l'unanimité.

5. Achat véhicule

M. le Maire fait part à l'assemblée d'acheter un camion vendu par le Commune de PADIRAC.

Le débat s'engage autour de l'utilité de l'achat de ce type de véhicule. Il est convenu que les agents techniques devront limiter l'utilisation de ce véhicule pour effectuer des petits trajets afin de maîtriser les coûts de carburant.

Le véhicule "Express" quant à lui sera vendu en épave.

Le Conseil Municipal décide d'acheter le véhicule de la Commune de PADIRAC.

Une visite sera organisée pour voir ce véhicule.

6. Appel à projets "Devenir une commune pilote pour la préservation de la Trame Verte et Bleue"

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy concernant la candidature à l'appel à projet concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite ne pas donner suite à cette proposition.

7. Commission culture et patrimoine.

Gilles FAU indique que la convention par le Hameau des Barrières n'est pas encore signée.

Les travaux de l'archéosite doivent débuter dès signature.

Barrières : Il est prévu une demi-journée citoyenne le 05 mars 2016 (enlever les pierres, planter un arbre)

Article de G Bazalgues sur la fin du XIXème siècle à insérer sur le site internet de la Commune.

Sentier des dolmens : Choix du circuit des 5 dolmens qui serait opérationnel cet été avec inauguration à l'automne.

Proposition d'une manifestation à Barrières les 20 & 21 Juillet par la Compagnie Arts, Scènes et Cie. (Groupe d'enfants accueillis sur le Stade pour la nuit).

Concours photo : L'Ecole de MIERS va participer dans le cadre des activités périscolaires. Information parues dans le bulletin municipal et dans la presse. Exposition de photos prévue les soirs de marché fermier.

Logo : Demande sera faite auprès de Jean Bernard RIQUET afin de proposer une nouvelle présentation du texte pour son logo.

8. Questions diverses.

- Source Salmière - Passage d'un expert forestier sur le site pour voir l'élagage à faire.
- Voirie - Présentation par Jean Bernard BOUDET de l'estimation du coût annuel du kilomètre de voirie par catégorie
- Epicerie - Boulangerie - Une ébauche de plan sera présentée afin de permettre d'avoir une base pour l'agrandissement de l'épicerie. Visite du logement de l'épicerie par le Conseil Municipal le Samedi 13 Février à 11 heures.
- Réunion des maires par les conseillers départementaux.
Pour la jeunesse : établir un diagnostic des jeunes de 12 à 18 ans.
Coût de 2 € par adolescent pour le diagnostic + coût de 5 € par adolescent et par an (activités), soit un coût total de 7 € par an et par adolescent.
Pour la mobilité : proposition de personnes qui seraient volontaires pour accompagner ceux qui en ont besoin, 1 coordonateur sera désigné.
- Lecture de la demande de Cécile Balayssac pour l'installation d'un salon de coiffure itinérant (tarif fixé à 3 € par jour)

- Départ à la retraite de la secrétaire de mairie.
- Achat de matériel par les Associations : en attente du budget 2016.
- Grippe aviaire : Point sur la situation de la Commune (Zone de protection).
- Compostage collectif : Pour l'installation d'un composteur collectif, il faut au moins 10 familles qui s'engagent à l'utiliser. Un mot figurera sur le prochain bulletin municipal à ce sujet.

Fin de séance à 23 h 30.

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Lavergne Guillaume,

Fau Gilles,

Vergne Jérôme,

Bouchet Michaël,

Salvan Elisabeth,

Vaurs Marie Agnès,

Vaurs Marie Ange,

Lamic Pascal,

Boudet Jean Bernard.